



BAINVILLE
SUR
MADON



BULLETIN MUNICIPAL

2026

Tél : 03.83.47.07.42

<http://www.bainvillesurmadon.com>
<http://www.facebook.com/mairiebainvillesurmadon>



Domaine de loisirs et événementiel à 15 minutes de Nancy



Venez découvrir notre Parc intérieur et extérieur, adapté à tous les âges !

En famille, entre amis ou encore entre collègues, partez à l'aventure en découvrant nos nombreuses activités et des nouveautés en 2026 !



Dans un cadre historique exceptionnel datant du XIXème siècle, votre agilité, votre dextérité et votre curiosité seront mises à l'épreuve pour vous faire vivre le grand frisson !



Le Cœur du Fort regroupe 7 espaces voûtés en pierres apparentes dans un cadre historique atypique.

Nos espaces modulables s'adaptent à toutes vos envies : ambiance intimiste ou grande réception, configuration assise ou cocktail, scénographie sur-mesure...

Particulier ou professionnel, nous vous accompagnons pour toute l'organisation de votre événement ! Vous n'avez plus qu'à profiter du moment.



Notre auberge vous offre 300 m² de salle lumineuse ainsi qu'une terrasse et sa vue panoramique à couper le souffle !

Entreprises, séminaires, réunions ou événements festifs : notre auberge vous propose des solutions sur-mesure et complètes dans un cadre unique.



Notre établissement offre également la possibilité d'héberger vos invités grâce à plus de 10 chambres totalisant 42 couchages, créant ainsi une véritable bulle hors du temps.



Notre hangar, totalement modulable, vous offre la liberté de créer l'événement que vous imaginez avec une capacité d'accueil de 2500 personnes !

Ses grands volumes et sa structure ouverte permettent toutes les configurations : concert, salon, réception, exposition ou soirée d'exception...

Des volumes impressionnants, une liberté totale de création, et un lieu pensé pour accueillir vos idées sans limites.



03.83.25.07.07

Fort Pélissier
54550 BAINVILLE-SUR-MADON



contact@fort-pelissier.com





Bainvilloises, Bainvillois

C'est avec une émotion toute particulière que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Je ne vais pas vous parler ou relayer le contenu de nos médias qu'ils soient nationaux ou locaux,

Je préfère parler de vous, chers Bainvillois et vous dire Merci.

L'avenir de Bainville se dessine dans les couloirs de l'école Jacques Callot.

Je tiens à remercier l'ensemble du corps enseignant qui forme les adultes de demain, comme notre équipe du périscolaire, Armelle, Céline, Justine, Lolita, Nathalie et Prisca, encadrées depuis peu par Olivier, qui prennent le relais et qui grâce aux jeux et nombreuses animations favorisent le vivre ensemble.

Vivre ensemble, à tout âge. Et, pour cela, rien de tel qu'un tissu associatif dynamique.

Que serait Bainville-sur-Madon sans ses associations, ses bénévoles qui s'investissent chaque année, se renouvellent, innovent et déploient une énergie phénoménale, des trésors de créativité, donnent de leur temps pour nous permettre à tous de se divertir, de se retrouver et impulsent de la vie entre nos murs.

Alors, merci à L'Association Familles Rurales, sa présidente, Pierrette Bronner et à ses membres. Chaque année commence par un rendez-vous incontournable avec le Petit théâtre de Bainville. Vous célébrez nos grand-mères, les parents pour nous rappeler que la famille est précieuse. La fête de la musique annonce l'arrivée de l'été, suivie de celle de la danse avec le gala Hip Hop. Ça bouge à Bainville !! Après des vacances méritées, vous nous proposez de reprendre le rythme en douceur par une marche gourmande avant de mettre en valeur notre commune lors des journées du patrimoine. A cette occasion, vous nous avez sollicités pour libérer la France ! Quel escape game ! A la nuit tombée, nos bâtiments se transforment et vos spectacles "Sons et Lumières" nous offrent des parenthèses enchantées. L'année file, le marché de Noël ouvre ses portes. Les yeux s'illuminent.

SOMMAIRE

Le mot du maire
Conseil Municipal
Présentation du personnel
Finances / budget
Actions internes
Ecole / Jeunesse
Urbanisme

Sport
Notre histoire
Environnement et
développement durable
Solidarité
Cérémonies patriotiques
Vie pratique

Publication, Photos, Maquette,

Mairie de Bainville-sur-Madon

Impression

Imprimerie 2G - TONNOY

Merci à l'association, Para2M, Olivier Rémy et ses passionnés de paramoteur et parapente qui nous invitent à prendre de la hauteur.

Merci aussi à RDV à Bainville, à USVM et Art et Sport Bainville qui œuvrent pour le bien-être des Bainvillois.

Vivre ensemble c'est aussi possible grâce à nos artisans, entrepreneurs, commerçants de proximité qui facilitent notre quotidien, réparent, entretiennent, nous permettent de régaler nos papilles, de nous retrouver autour d'un verre ou d'une table.

Merci à vous, Bainvilloises et Bainvillois.

Vivre ensemble, c'est participer et être force de propositions à tout âge pour sa commune,

Cette année encore, je voulais mettre en avant des Bainvillois qui se sont investis et tournés vers les autres.

A l'occasion de la Saint Nicolas, Benoît et Gaëtan Dupont, ainsi que Jean-Michel Perrin et son célèbre âne Caramel, ont fait briller les yeux des enfants, le 5 décembre 2025.

Merci à Pierre Albrecht pour son engagement précieux auprès de la Ferme de la Faisanderie.

Merci à Audrey Bar Peignier, l'architecte du succès de la Randoween, qui a su mobiliser les forces vives de notre village.

Merci à Gervais Bourion qui est à l'initiative d'un nouveau temps de partage et de convivialité autour des jeux de cartes. Ce temps si précieux qui permet de maintenir le lien entre nos aînés.

Je tiens à remercier vivement nos secrétaires de mairie, Stéphanie et Christelle, pour leur professionnalisme et leur investissement quotidien.

Merci à nos agents techniques, Arnaud, Ludovic et Thierry, qui entretiennent et embellissent notre cadre de vie.

Merci à mon équipe, qui pendant ces 6 années, a été à mes côtés, en me faisant confiance, en me soutenant et en étant complètement engagée. Quel que soit le projet, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont décidé de s'installer dans notre commune et qui ont eu raison de le faire, car il fait bon vivre à Bainville-sur-Madon !

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 ; que vos projets se réalisent et que la santé vous accompagne.

Benoît Sklepek,

Maire de Bainville-sur-Madon

et Conseiller délégué au Tourisme à la CCMM

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunit régulièrement pour délibérer des actions importantes concernant notre commune : vote du budget, commandes publiques, ouverture de poste (R.H), marchés publics. Il est composé de 14 membres : 11 élus de la liste majoritaire et 3 élus de la liste minoritaire.



Benoit SKLEPEK

Maire et délégué au tourisme à la CCMM
Président des commissions municipales
maire@bainvillesurmadon.com



Sylviane BALERET

1^{ère} adjointe
Ecole, Finances/RH, CCAS, ICN, Solidarité, CCID, SIVU, Jeunesse
sylviane.baleret@bainvillesurmadon.com



Catherine LECLERE

2^e adjointe
Urbanisme/Travaux, Finances/RH, Développement Durable, CCID, SIVU
catherine.leclere@bainvillesurmadon.com



Olivier PETIT

3^e adjoint
Culture, Sport et Animations, Solidarité, ICN, Jeunesse
olivier.petit@bainvillesurmadon.com



Laurence BASTIEN

Conseillère
CCAS, Finances/RH, Culture, Sport et Animations, Solidarité, Travaux, CAO, CCID,
Contrôle des listes électorales, SIVU
laurence.bastien@bainvillesurmadon.com



Jean-Baptiste HERREYE

Conseiller
Urbanisme/Travaux, Finances/RH, CAO, CCID, SIVU
jb.herreye@bainvillesurmadon.com



Benjamin SUTTER

Conseiller
ICN, Culture, Sport et Animations, École, Développement durable, CCID,
Contrôle des listes électorales
benjamin.sutter@bainvillesurmadon.com

Conseil municipal

**Joël DRON**

Conseiller

Finances/RH, Solidarité, CCAS, Travaux, Ecole, SIVU, CAO

joel.dron@bainvillesurmadon.com

**Benoît DUPONT**

Conseiller

Culture, Sport et Animations

benoit.dupont@bainvillesurmadon.com

**Faustino GOMES**

Conseiller

Développement durable, Ecole, CCID

faustino.gomes@bainvillesurmadon.com

**Didier BATAILLARD**

Conseiller*

Finances, ICN, Culture, Sport et animation, Urbanisme/Travaux, Dév. durable

dbataillard@yahoo.fr

**Héroïse ETTINGER**

Conseillère

CCAS, Solidarité, Ecole, CCID, Contrôle des listes électorales

h.ettinger@tabletteslorraines.fr

**Daniel PIERRE**

Conseiller

CAO

* Photo non communiquée

Lexique des commissions

CAO : Commission d'Appel d'Offres.

ICN : Information, Communication et Numérique.

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

CCID : Commission Communale des Impôts Directs.

Démissions

Sébastien MOUGEL a démissionné pour raisons professionnelles

Présentation du personnel communal

Mairie - Secrétariat

Attributions :

Accueil du public, état-civil (Naissances, mariages, pacs, décès), urbanisme (Permis de construire, certificats d'urbanisme, déclaration préalable aux travaux), paie (Etablissement des bulletins, cotisations, déclarations, traitement des arrêts maladie), comptabilité, facturation, établissement du budget, gestion du patrimoine communal (Patis, locations, concessions), archivage.

Personnel :

Christelle FABRE

Stéphanie GREMILLET-LECLERE

→ secretariat@bainvillesurmadon.com



Responsable autorité territoriale:

Maire



Ecole et service périscolaire

Attributions :

Accueil des enfants (école, garderie), service des repas, gestion/pointage des présences/repas, Animations.

Personnel :

Olivier KELLER, directeur

Céline GONZATTO

Armelle HELLER

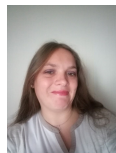
Justine MAGAGNA

Lolita NICOLAS

Nathalie SCHMITT

Prisca SERY

→ periscolaire@bainvillesurmadon.com



Responsable :

Maire et 1^{ère} adjointe (M^{me} BALERET)



Service technique

Attributions :

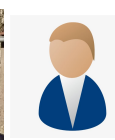
Entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, réparation des dégradations, mise en place des décorations, etc...

Personnel :

Ludovic MASSON

Thierry LAVEUF

Arnaud MARCHAL



Responsable :

Maire et 2^e adjointe (Catherine LECLERE)

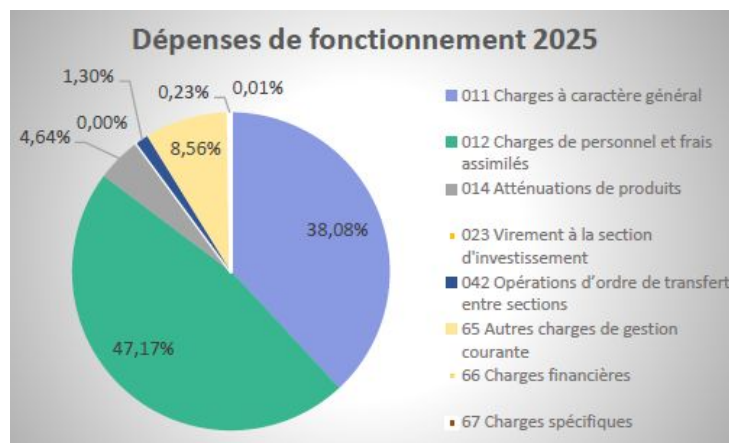
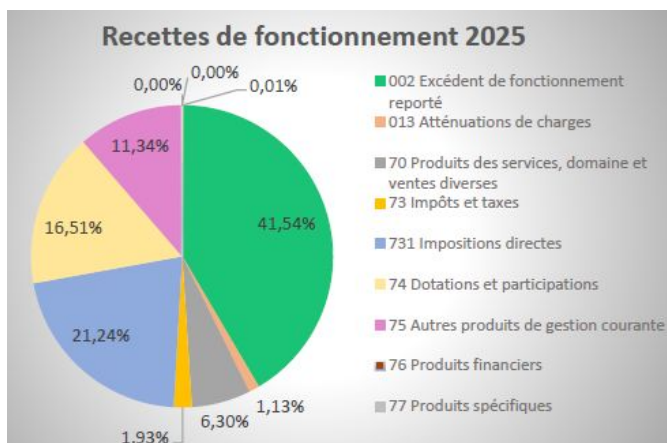
→ travaux@bainvillesurmadon.com



Finances : Budget de fonctionnement 2025



Le budget de fonctionnement recouvre toutes les recettes et dépenses courantes permettant d'assurer le fonctionnement normal de la commune. Les excédents budgétaires viennent alimenter le budget d'investissement.



Recettes de fonctionnement 2025		
Chapitre	Libellé	Réalisé
013	Atténuations de charges	18 163,31
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	101 646,21
73	Impôts et taxes	31 182,85
731	Impositions directes	342 444,02
74	Dotations et participations	266 212,49
75	Autres produits de gestion courante	182 786,46
76	Produits financiers	4,20
77	Produits spécifiques	5,91
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	137,42
002	Excédent de fonctionnement reporté	669 787,53
Total :		1 612 370,40

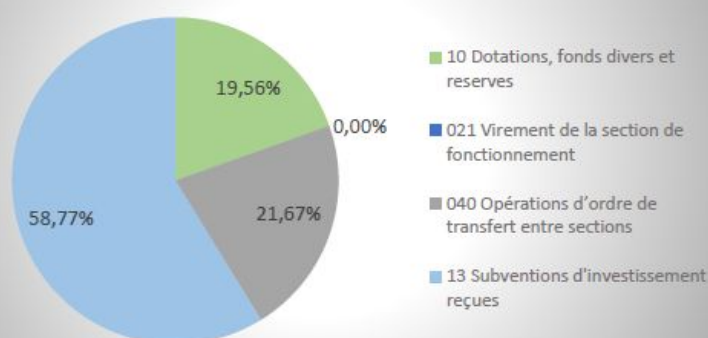
Dépenses de fonctionnement 2025		
Chapitre	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	306 783,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	379 977,32
014	Atténuations de produits	37 389,00
65	Autres charges de gestion courante	68 976,23
66	Charges financières	1 840,39
67	Charges spécifiques	105,45
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 482,25
Total :		805 553,97



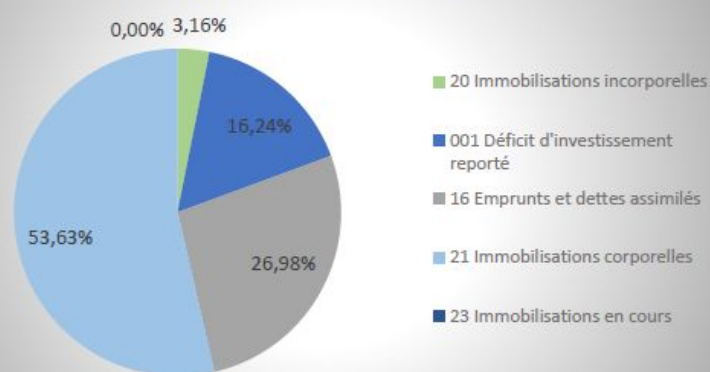
Les investissements en 2025 :

- Coussins berlinois
- Signalétique routière
- Logiciel Gescime pour gestion du cimetière
- Ecole : ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, Ecrans Numériques Interactifs, routeur WIFI
- Péri scolaire : 4 tablettes tactiles, logiciel d'inscription "Cityviz", jeux de sociétés, routeur WIFI
- Vidéo protection
- Panneaux indicateurs

Recettes d'investissement 2025



Dépenses d'investissement 2025



Recettes d'investissement 2025

Chapitre	Libellé	Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 463,14
13	Subventions d'investissement reçues	28 434,70
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 482,25
Total :		48 380,09

Dépenses d'investissement 2025

Chapitre	Libellé	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilés	23 333,36
20	Immobilisations incorporelles	2 730,00
21	Immobilisations corporelles	46 376,75
23	Immobilisations en cours	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	14 041,43
Total :		86 481,54

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue aux 5 enfants, nés en 2025.

Mariages

La municipalité a célébré 5 mariages en mairie au cours de l'année dernière.

Décès

58 décès ont été recensés au cours de l'année passée (Incluant l'O.H.S.) dont 9 Bainvillois.

Cérémonie des vœux 2026

Lundi 13 janvier 2026, à la salle des fêtes, à 19h, s'est déroulée la cérémonie des vœux devant une grande assemblée composée de Bainvillois, de partenaires et commerçants, de maires de la CCMM....

Ainsi, M. le Maire a pris la parole pour évoquer l'année 2025 écoulée, avant de laisser successivement le micro à M. Schneider, maire de Neuves-Maisons et vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et M. Pinho, président de la CCMM.

Puis, M. le Maire a invité tout le monde à partager le verre de l'amitié autour de mignardises salées, pâtés lorrains et galettes à la frangipane et aux pommes.





Ensemble des rues communales : Installations de coussins berlinois pour limiter la vitesse. Mise en place des caméras de vidéo-protection. Installation de panneaux indiquant les différents bâtiments communaux et les commerces.

Rue Callot : Installation d'arceaux pour les bicyclettes et cabanes à livres sous la pergola près de la salle des fêtes et dans le Parc Dupont.

Ecole : Nos agents techniques ont réalisé pour la cour de l'école (côté rue Callot) un revêtement en bois pour recouvrir les parties herbeuses et boueuses.

A l'Espace Loisirs : Création d'un abri près du city-stade par nos agents techniques.





Quand les concessions arrivent à leur terme

Un cimetière vivant, tourné vers l'avenir

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche importante : la reprise de concessions funéraires arrivées à échéance et non renouvelées, certaines depuis plusieurs décennies. Un travail discret mais essentiel pour préserver un cimetière pouvant honorer ses défunts et respecter la mémoire de chacun.

Pourquoi reprendre ces concessions ?

Les concessions concernées avaient été accordées pour une durée déterminée. Une fois ce délai écoulé, et en l'absence de demande de renouvellement par les ayants-droit, la commune peut légalement reprendre la concession et remettre l'emplacement à disposition. Ce processus, prévu par le Code général des collectivités territoriales, permet de nouvelles inhumations et évite l'abandon de secteurs entiers au fil des années.

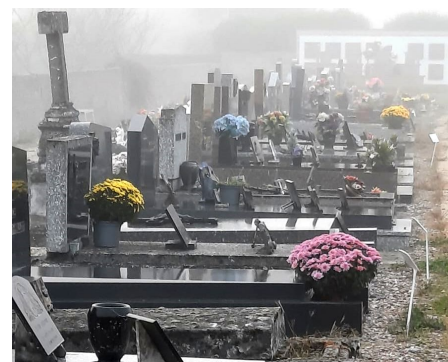
Un cadre légal, un profond respect

Reprendre une concession ne signifie en aucun cas négliger la mémoire de ceux qui y reposaient.

Avant toute intervention, la commune suit un processus visant notamment à informer les familles : constat de l'échéance, information des ayants-droit lorsque cela est possible, affichages sur les concessions, sur les panneaux et sur le site internet de la commune, respect des délais légaux.

En l'absence de demande de renouvellement par les titulaires ou leurs ayants droit, la commune peut engager la procédure de reprise ; un délai de deux ans est observé à compter de la constatation de l'échéance.

A l'issue de ce délai, et en l'absence de manifestation des ayants droits, la commune peut procéder à la remise à disposition des emplacements.



Treize concessions concernées

Des procédures de reprises et de recherches d'ayants droit restent en cours. A ce jour, la commune a procédé à la reprise administrative de treize concessions.

Concessions reprises :

Allée A : A 11, A 12, A 13, A 46, A 51

Allée B : B 9, B 21, B 23

Allée C : C 41, C 45, C 51

Allée D : D 8, D 11

Le secrétariat de mairie reste bien entendu disponible pour répondre aux questions des habitants ou apporter toute précision sur les concessions concernées.

Des travaux prévus en mars

Les interventions matérielles débiteront au mois de mars. Elles porteront sur la dépose des monuments.

La municipalité tient à rappeler que ces opérations s'effectuent dans un profond respect des défunts.

Les monuments funéraires seront retirés avec soin, et les éventuels restes mortels recueillis conformément aux règles déontologiques, puis déposés dans l'ossuaire communal.

Ecole : activités et sorties



En janvier, les élèves ont partagé la galette des rois



Les enfants ont respecté la tradition, en fêtant les 100 jours d'école



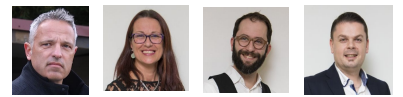
Cross-country Moselle Madon, vendredi 7 mars 2025 !

Un évènement organisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Moselle Madon avec les enseignants des classes de CM1/CM2 de Sexey-aux-Forges, Chavigny, de Messein, de Chaligny, de Neuves- Maisons, de Pulligny, Frolois, Richardménil, Bainville-sur-Madon et le collège Callot.



Les CM1/CM2 ont couru pour l'association ÉLA ,et ont participé à différentes activités, une belle journée organisée par l'école de Xeuilley

Et le carnaval de l'école



L'Ecole apprenante

En plus des cours dispensés par les institutrices, de belles activités ont été proposées en extérieur :
cirque, au lac de Messein, au zoo
d'Amneville, au lasermax...



Stop au harcèlement, une
journée autour du harcèlement
scolaire, tous les enfants devaient
être habillés de bleu



Journée de rencontre intergénérationnelle pour la fin d'année scolaire... entre les élèves de CM1-CM2 et les résidents du Centre Jacques Parisot (OHS)

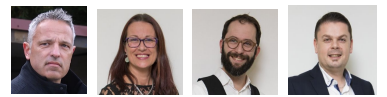
Le 25 juin 2025, une rencontre intergénérationnelle s'est déroulée entre les résidents de l'OHS et les enfants de l'école Jacques Callot.

Ainsi, les élèves de Mme Teboul se sont rendus à l'O.H.S. pour aller chercher les résidents afin de les emmener dans le parc Dupont, derrière l'église.

Une belle après-midi réunissant les générations.



Périscolaire et Bainvi'loups



Le Nouvel an chinois
et sortie à Okidok
à Messein

Loto et fête des mères
au Centre Parisot



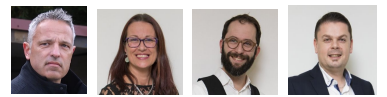
L'heure de
musique
à la Filoche



Décorations de Pâques
devant la mairie



Périscolaire et Bainvi'loups



Sortie au lac de Messein



Activités
plein air
à l'Espace
loisirs



Atelier cirque



Journée pyjama
et boom



Sortie à Fraispertuis



Samedi 6 décembre 2025... c'était la Marche pour le Téléthon 2025.

Des Bainvillois ont participé à cette marche matinale, bravo à eux !

120 euros ont été récoltés auprès des Bainvillois !

Téléthon



ACHAT - VENTE
ESTIMATION

 **La Vaux**
IMMOBILIER

CONSEILS EN
IMMOBILIER

Conditions par téléphone

DIAGNOSTICS OFFERTS

ESTIMATION

GRATUITE


Tél : 03 83 37 68 77
HORAIRES D'OUVERTURE
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h00
de 14h00 à 17h00
ESTIMATION GRATUITE
OUI VOUS LE MERITEZ

03 83 37 68 77





Diagnostics offerts*

 **03 83 37 68 77**

Votre agence locale depuis 1968

 **Parking**
Intermarché
HYPER
Neuves-Maisons



Le club de football USVM qui monte en puissance avec de belles victoires, avec notamment un 5-1 contre Toul, en octobre 2025.

Notre commune a aussi accueilli, les 21 juin et 14 septembre 2025, les courses cyclistes La Pélissier et La Cyclo sportive.

La Néodomienne Cyclo

cyclosportive
2 parcours :

- ▶ 130km - 1800m D+
- ▶ 86km - 1200m D+ - ouvert aux 17 ans




14 Septembre
2025

Cyclosportive au départ de Neuf-Maisons. Arrivée au Fort Pélissier de Bainville-sur-Madon.




Neuf-Maisons Cyclisme

Neuf-Maisons Cyclisme vous propose



La Pélissier

4^{ème} édition
TEST CHRONO

SAMEDI 21 JUIN 2025

Participants licenciés ou non licenciés, homme ou femme :

- LA PÉLISSIER parcours S (13Km) pour tous dès 15 ans
> 1er départ 13h00
- LA PÉLISSIER parcours M (20Km) : pour tous dès 17 ans
> 1er départ à 14h00




ANNE-CLAIRE
massage

Besoin de vous relaxer et prendre du temps pour vous ?
Venez profiter des bienfaits d'un massage bien-être
Terpsichore ou d'une séance de Réflexologie Dien Chan.

**MASSAGE BIEN ETRE
ET REFLEXOLOGIE FACIALE**

80 Rue Carnot
54 550 MAIZIERES
06 12 64 76 69

<http://www.anneclairemassage.fr>

MULTISERVICES BAINVILLE

AUTO ENTREPRENEUR BATIMENT

4 rue de la Liberté
54550 BAINVILLE SUR MADON
06.19.90.20.85 / 03.83.47.47.75
jean-yves.heller@hotmail.com

entretien, démolissage et rénovation
toitures, maçonnerie, peinture,
placoplâtre, espaces verts, élagage
bardage et terrasse bois



Tournoi de Pâques (1^{er} avril 2025)



Les enfants inscrits ont pu participer aux jeux (basket, tir à l'arc, course en sac, quilles, foot) à l'Espace Loisirs, Rue Le Comte en ce lundi de Pâques. Comme depuis notre arrivée à la mairie de Bainville en 2020, c'est Audrey Bar-Peignier (anciennement conseillère municipale et employée communale), en tant que bénévole, qui a encore chapeauté la manifestation, avec l'aide de ses parents, de son conjoint, d'une amie et de quelques élus (Mr Dron, conseiller, Mr Petit, 3e adjoint et Mr Sklepek, le maire).

Des chocolats et des paquets garnis ont été offerts, par la commune, aux enfants qui ont participé ensuite à une séance de bricolage !

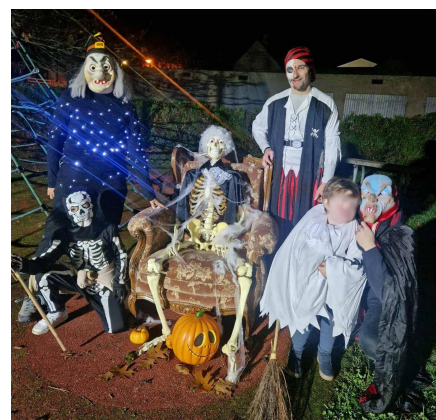
La matinée s'est achevée par un verre de l'amitié.



Randoween 2025



Le 31 octobre 2025 s'est déroulée la Randoween à Bainville. L'école, le périscolaire et la mairie se sont regroupés pour que petits et grands déambulent en toute sécurité suivant un parcours parsemé d'ateliers de l'horreur où chacun des participants collectait des friandises. Un grand feu d'Halloween conformément à la fête celtique de Samhain d'où Halloween tient sa source a été installé à l'Espace Loisirs. Les participants pouvaient ainsi se restaurer autour du feu entourés d'un décor somptueux imaginé et créé par nos agents du périscolaire.



Saint-Nicolas à l'école !



Le vendredi 6 décembre 2025, Saint Nicolas et son âne sont venus à l'École Jacques Callot pour rencontrer les enfants. Le Saint-Patron de la Lorraine a alors offert des chocolats et des bon-hommes brioches.

La municipalité remercie encore vivement M. Benoît Dupont pour son incarnation du Saint et M. Gaëtan Dupont, son fils, pour avoir "guidé" l'âne Caramel (de M. Jean-Michel Perrin, ancien maire), qui a pu déguster des carottes offertes par les enfants...



Exposition photos (15-16 février 2025)



Vendredi 14 février 2025, à 19h, Mr le Maire a inauguré l'exposition photos dans la salle des fêtes en présence d'Audrey Bardot, suppléante du député Potier. et de son adjoint, M. Petit.

Après les discours des élus et celui de Georges Barré (notre photographe bainvillois), la commune a convié les photographes et leurs invités à prendre le verre de l'amitié en dégustant des pâtés lorrains préparés par Les Ch'tis Lorrains, des saucissons vosgiens, biscuits apéritifs...



3^e RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES

Samedi 15 et dimanche 16 février 2025
de 10h à 18h

Avec :

- Georges BARRE
- Gisèle BOEHLER-PROTIN
- Sylvain BRONNER
- Monique BURET
- Jean-Michel CALOT
- Claude FABIANI
- Olivier GOLTZENE
- Martine HUIN
- Emmanuel MENETRIER
- Ghislaine MENETRIER
- Bruno PRACCHIA
- Didier PROTIN
- Ludovic ROLLAND
- Alain THOMAS

Salle des fêtes
de Bainville-sur-Madon

Contact :
03 83 47 07 42
secretariat@bainvillesurmadon.com



Exposition photos (14-15 février 2026)



Vendredi 13 février 2026, à 19h, Mr le Maire a, encore une fois, inauguré les 4e Rencontres photographiques dans la salle des fêtes en présence d'Audrey Bardot, suppléante du député Potier et de son adjoint, M. Petit.

Après les discours des élus et celui de Georges Barré, l'initiateur de ces rencontres, la commune a convié les 13 photographes et leurs invités à prendre le verre de l'amitié en dégustant des réductions salées et sucrées préparées par le Fournil des Saveurs.



BAINVILLE SUR MADON

4ème RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES

Samedi 14 et dimanche 15 février 2026

De 10 h à 18 h

Exposants :

- Georges BARRÉ
- Isabelle BERTAUD
- Céline BOUVOT
- Monique BURET
- Jean Michel CALOT
- Evelyne DERQUENNES
- Salvatore GEUSA
- Joël GLORIOT
- Olivier GOLTZENE
- Emmanuel MENETRIER
- Ghislaine MENETRIER
- Didier PROTIN
- Ludovic ROLLAND

Salle des fêtes de
Bainville sur Madon (54550)

Contact : 03 83 47 07 42
secretariat@bainvillesurmadon.com



Fête nationale



Le dimanche 13 juillet 2025, la municipalité de Bainville-sur-Madon a invité les Bainvillois à une soirée festive, à partir de 19h30, à l'Espace Loisirs, rue Le Comte.

Un apéritif, composé de punch antillais et de softs, a été préparé et offert par la commune à partir de 19h30 !

Pizza Nostra, de Maizières, a ensuite proposé la restauration : pizzas, assiettes garnies (merguez, saucisses etc), bières, rosé, soft...

Les enfants ont encore profité de 2 structures gonflables (de 19h30 à 22h30) sous la surveillance des parents !

Le DJ de SG Event a mixé pour le plus grand bonheur des participants, avant et après le feu d'artifice qui a illuminé le ciel à 23h.

Plus de 400 personnes se sont déplacées pour cette soirée festive.

BAINVILLE SUR MADON

A l'Espace Loisirs
Rue Le Comte

13 Juillet 2025

A partir de 19h

La Municipalité de Bainville-sur-Madon vous invite à célébrer la Fête Nationale

Un feu d'artifice

Des structures gonflables

Une ambiance musicale par le DJ de **SG EVENT**

Apéritif offert par la municipalité

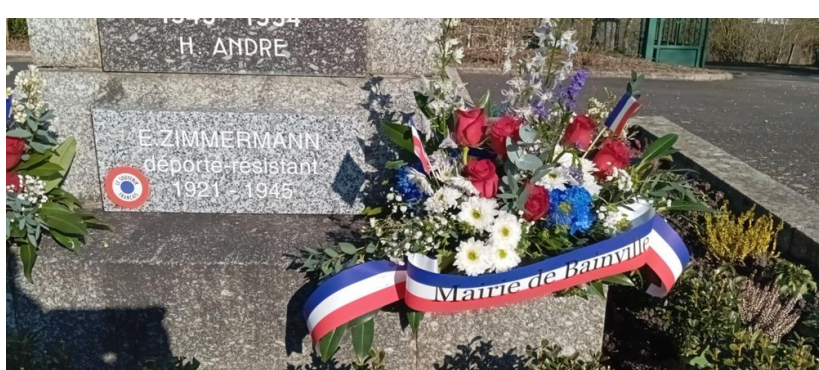
Restoration proposée par **Pizza Nostra**

Renseignements :
03 83 47 07 42 - secretariat@bainvillesurmadon.com
<http://www.bainvillesurmadon.com>
<http://www.facebook.com/mairiebainvillesurmadon>

Logos: 'tchin tchin, SE, LUDIK AIR PARK, SG EVENT



Cérémonie en l'honneur d'Emile Zimmermann



Le dimanche 2 mars 2025, la commune de Bainville-sur-Madon a décidé d'honorer la mémoire d'un déporté-résistant, natif de Bainville-sur-Madon Emile Zimmermann, mort en déportation au camp de Dora (Nordhausen, en Allemagne), en présence de ses neveux et petits neveux et des Fantassins de Lorraine en uniforme français de 1940.

Ainsi, M. Petit, 3^e adjoint et correspondant défense, et son suppléant, M. Baleret, ont permis le bon déroulement de la cérémonie.

Les enfants de l'école Jacques Callot ont pris la parole, à tour de rôle, pour présenter l'histoire d'Emile Zimmermann, de sa naissance à son trépas.

Puis, l'ensemble des participants ont écouté le « Chant des Partisans »

Ensuite, M. Sklepek, le Maire, Mme Arroyas du Souvenir français et Mr le député Potier ont pris la parole, chacun leur tour.

Après les discours des officiels, le dévoilement de la plaque installée sur le monument aux morts a été effectué par M. le Maire et les neveux et petits-neveux d'Emile Zimmermann.

Un verre de l'amitié a ensuite été proposé en salle du conseil de la mairie



Emile Zimmermann, un Bainvillois déporté-résistant !



Fils de Charles Emile Zimmermann et de Jeanne Joséphine Léonie Barbesant, Émile Zimmermann est né le 4 avril 1921 à Bainville-sur-Madon, en Meurthe-et-Moselle. Il est le dernier d'une fratrie de 6 enfants (4 garçons et 2 filles).

Il passe sa jeunesse à Bainville-sur-Madon, en Meurthe-et-Moselle et va alors à l'école où il apprécie son maître, Monsieur Paul Renaud. Il apprend ensuite le métier de machiniste avant de s'installer notamment à Nancy.

Célibataire, il s'engage alors dans l'Armée française, au sein du 72^e régiment d'artillerie, avant d'être démobilisé lors de l'occupation de la zone sud, le 11 novembre 1942.

Devenu chauffeur-livreur à Nancy, Emile Zimmermann est directement concerné par la loi sur le STO (Service du Travail Obligatoire) instituée en février 1943, en raison de son âge, 22 ans.

Refusant catégoriquement d'aller travailler en Allemagne, pour l'effort de guerre du 3^e Reich, il choisit de rallier la France Libre en Afrique du Nord. Ainsi, il décide de quitter la France occupée en passant par les Pyrénées ; mais malheureusement, il est arrêté par une patrouille SS, le 28 mai 1943 à la frontière espagnole, en compagnie de deux camarades, André Gallien et Robert Dupré.

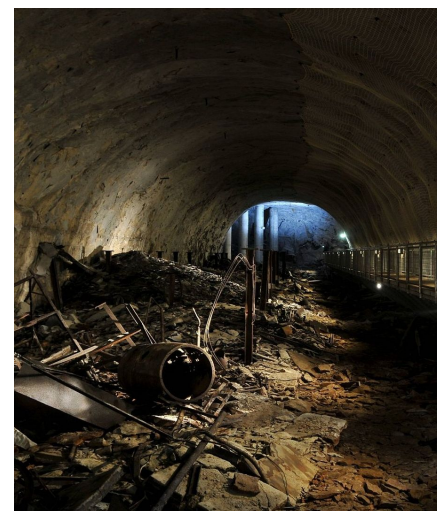
Il se retrouve alors interné comme réfractaire et opposant au régime nazi, dans les camps de Perpignan (Pyrénées-Orientales), fin mai 1943 et de Compiègne (Oise), fin juin 1943.

Le 25 juin 1943, il est déporté au camp de Buchenwald avec 999 autres hommes et le 9 juillet suivant, il est envoyé au camp de Ravensbrück où il travaille pour les Allemands sur la base de Peenemünde. En raison des bombardements alliés, Émile Zimmermann est renvoyé à Buchenwald.

Le 14 octobre 1943, il est transféré au camp de Dora, à Nordhausen, où il travaille durement pour les Allemands : en effectuant des travaux de terrassement, en creusant de galeries souterraines...

Le 3 mars 1945, Émile Zimmermann, exténué et malade, est envoyé à la Boelcke Caserne, mouvoir situé dans les locaux d'une ancienne caserne.

Après trois jours d'agonie, il décède le 6 mars 1945.



Emile Zimmermann, un Bainvillois déporté-résistant !



Grâce aux témoignages de ses camarades, André Gallien et Robert Dupré, qui sont revenus vivants, et aux démarches de son père, Emile Zimmermann a été reconnu, par l'Etat français, comme déporté-résistant, mort pour la France... le 9 février 1955, et a obtenu, à titre posthume, la Médaille de la Résistance, le 5 janvier 1959 puis la Médaille militaire, le 6 mars 1959. Son nom est aussi mentionné sur le Mémorial Désilles à Nancy.

Le temps passant, il a été oublié et au gré de ses recherches, M. Petit, 3e adjoint et historien, a découvert son existence et a commencé ses investigations. Ainsi, il a fait la demande de son dossier de résistant auprès du SHD de Vincennes et a pu retrouver des membres de sa famille, neveux et petits-neveux.

N° 6
Le quatre avril mil neuf cent vingt un, ~~à~~ cinq heures, est né
Zimmermann Emile Charles Emile Charles, du sexe masculin, de Charles Emile
né le 4 Avril 1921 - L'Alsace
* qui mot rayé n'est pas
trois ans et de Jeanne Joséphine Léonie Barbesant, vingt
neuf ans, sans profession, domiciliés en cette commune, Dresse
le quatre avril, seize heures, sur présentation de l'enfant et de
claration faite par le père en présence de Justus Schaff, cap
trier, cinquante un ans et de Paul Amédée Adeline, trente cinq
ans, employé de chemin de fer, domiciliés à Bainville sur Madon
qui, lecture faite, ont signé avec nous, Louis Dupont, adjoint au
Maire de Bainville sur Madon.
Zimmermann Emile Adeline Paul
Schaff Justus

Devisé le dix Mars mil neuf
cent quarante cinq à Nordhausen
Allemagne du Nord
Maire des Angers
résistant à Paris
et Rue de l'Écluse

P: le Maire
L'Adjoint



Cérémonies patriotiques : 8 mai 2025



En présence du public, des élèves de l'Ecole Jacques Callot, des anciens combattants et d'un peloton de JSP de la caserne de Neuves-Maisons, s'est déroulé la cérémonie du 8 mai 2025, présidée par M. Benoit Sklepek, le maire assisté de M. Olivier Petit, 3^e adjoint et correspondant défense.

Cette cérémonie commémore les 80 ans de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Après la présentation par les enfants de l'école de la capitulation de l'Allemagne, M. Benoît Dupont, conseiller municipal, a chanté « Nuit et Brouillard » de Jean Ferrat.

M. le Maire a ensuite délivré le message officiel du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants.

Puis, Laurence Bastien, conseillère municipale, et M. Olivier Petit, 3^e adjoint, ont procédé, à tour de rôle, à l'appel des Bainvillois morts pour la France au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre d'Indochine.

M. le Maire, accompagné de deux enfants, a fait un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts.

Après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, M. le Maire et M. Petit sont allés remercier les anciens combattants, le porte-drapeau, les JSP et les élèves de l'Ecole Jacques Callot.

Avant d'inviter les Bainvillois à venir partager le verre de l'amitié en mairie, M. Benoît Dupont a chanter les « Ricains » de Sardou.



Cérémonies patriotiques : 11 novembre 2025



Le mardi 11 novembre 2025, à 11h et au monument aux morts, s'est tenue la cérémonie célébrant l'armistice du 11 novembre 1918, en présence d'un public nombreux.

Après le discours d'accueil et de présentation du déroulement de la cérémonie par M. Petit, 3^e adjoint et correspondant défense de la commune, les élèves de l'école Jacques Callot ont présenté, à tour de rôle, ce que c'est que la Paix !

L'assemblée a ensuite écouté « Le Soldat », chanson de Florent Pagny

Juste après, M. Sklepek, le Maire, a poursuivi en lisant le message du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

M. Petit et Mme Baleret ont rappelé les noms des Bainvillois morts pour la France, au cours de la Première Guerre mondiale.

Avec l'aide de deux enfants de l'école Jacques Callot, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par M. le Maire et M. Petit.



Cérémonies patriotiques : 11 novembre 2025



Après la minute de silence, la Marseillaise a retenti.

La cérémonie s'est achevée par les remerciements de M. le Maire au nouveau porte-drapeau Noé Altewey (19 ans et aussi pompier volontaire à la caserne de Neuves-Maisons), aux anciens combattants dont M. Bourion (91 ans) et aux élèves de l'Ecole Jacques Callot.

Le public a été remercié, pour sa présence, par M. le Maire et M. Petit, et un pot de l'amitié a été proposé en mairie, dans la salle du conseil.

La municipalité remercie vivement Mr Sylvain Bronner pour les photos prises pendant la cérémonie.



Les comédiens italiens chassés de Paris !

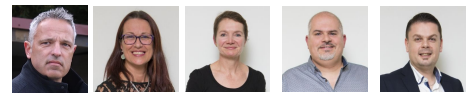


A l'invitation de la municipalité, les comédiens de la Cie Branle-bas de combat, qui était venus en novembre 2024 pour le "Poilu's Park", sont revenus, le 7 juin 2025, pour proposer de la Commedia dell'arte, genre de théâtre populaire italien, né au XVI^e siècle, où les acteurs masqués improvisent des comédies teintées de naïveté, de ruse et d'ingéniosité.

De la bonne humeur et des rires étaient de la partie. Les spectateurs ont apprécié le spectacle.



Les Aînés au cabaret et remise des colis



La municipalité a proposé aux aînés de la commune, qui le souhaitent, de se rendre cette année, au Paradis des Sources à Soultzmatt (Haut-Rhin) pour une journée repas-cabaret ! Après l'accueil à la salle des fêtes autour d'une collation, tout le monde a pris l'autocar pour se rendre en Alsace.

Une journée inoubliable pour nos aînés !



Courant décembre 2025, les Bainvillois, âgés de 70 ans et plus n'ayant pas participé à la sortie cabaret, se sont vus remettre un colis gourmand des mains des élus de la commune.



Concours des maisons décorées



Après la visite de l'ensemble des maisons décorées pour les fêtes de la fin d'année, les membres de la commission "Animation" ont sélectionné 3 maisons ; le 26 décembre 2025, M. le Maire et M. Petit, 3^e adjoint, se sont ensuite rendus auprès des lauréats afin de leur remettre un colis garni.



Les lauréats sont :

M. CREVOISIER 1^{er}

M. et Mme LECLERC-AUGUSTIN 2^{ème}

M. SIMON 3^{ème}



2025 : Animations et festivités à venir



Feu d'artifices pour la Fête nationale

Un feu d'artifices et une animation musicale seront encore prévus pour la fête nationale

Soirée musicale et cinéma en plein air

Comme en 2021, 2022 et 2024 la commune va poursuivre cette animation en 2026.

Halloween

Comme en 2022, 2023, 2024 et 2025, petits et grands pourront fêter Halloween en 2026.

et d'autres animations à venir... concert, théâtre...



Notre engagement qualité



Présence Verte s'engage ainsi à voir l'ensemble de son réseau d'agences certifié NF Téléassistance au domicile à l'horizon 2022.

Pour en profiter ou conseiller un proche, contactez votre agence :

PRESENCE VERTE LORRAINE ALSACE
Départements 54 - 57 - 88

Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Tél. 03 83 50 35 18 - Mail : plorrainealsace@presenceverte.fr

Adresse postale :

15 avenue Paul Doumer - 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

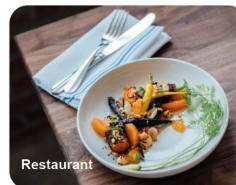
N° de déclaration : SAP 352342620

www.presenceverte.fr



LA FAISANDERIE

Élevage • Transformation • Restauration • Traiteur • Location de salle •
Vente en magasin de produits locaux (volailles, produits charcutiers, objets de décoration, ...)



Restaurant



Élevage



Vente en magasin de produits locaux

✓ TU AS ENTRE 6 ET 16 ANS

✓ TU HABITES EN MEURTHE-ET-MOSELLE



PEUT T'AIDER À PAYER TON INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE !*

*selon les ressources de tes parents



CONTACT : PASSJEUNES54@CDOS54.FR / 07 49 20 10 65



CAPS- ESAT & ACI La Faisanderie
Chemin le Comte - 54550 BAINVILLE-SUR-MADON
03 83 47 27 58 - contactlafaisanderie@caps-54-51.com
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Facebook @laFaisanderieBainville
Instagram restaurantfaisanderie



Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?



Pensez à le déclarer !

Qui ? Où ? Comment ?

Quoi ? Quand ? Pourquoi ?

À QUI ?

➔ **Auprès de votre mairie :** effectuez une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).
Et ➔ **Auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP),** et plus précisément auprès du Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF)



La DAACT n'est destinée qu'à votre mairie et ne permet pas d'informer la DGFiP.

La Fête du 1er mai à Bainville-sur-Madon

Dans les années 50 et 60,
dans les rues de
Bainville-sur-Madon,
on fêtait le 1er mai.



La Fête du 1er mai à Bainville-sur-Madon



Bainville-sur-Madon en 1906

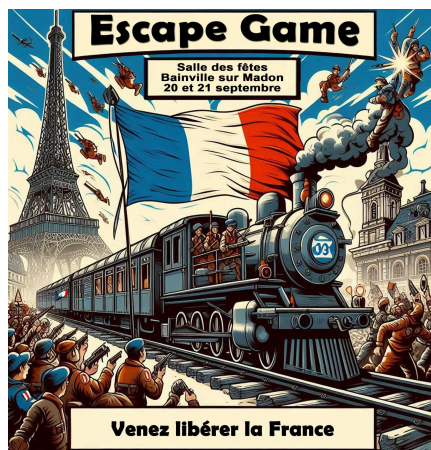


Le Madon et le plateau
Sainte-Barbe avec le Fort
Pélissier
(autochromes du Nancéien
Julien Gérardin, notaire et
photographe amateur)



Initiatives citoyennes et associatives

Comme chaque année, Familles Rurales, RDV à Bainville et les Atom's, proposent des animations... avec le soutien de la mairie. Et accueil d'un concert en faveur de la restauration de l'église de Pont-Saint-Vincent



Vous êtes joueurs ? Vous aimez l'aventure ? Les énigmes ?
Cet escape-game proposé par Familles Rurales est pour vous.
Composer un groupe de 6 personnes maxi (familles ou amis) et relevez le défi, vous aurez 1 heure pour mener à bien votre mission : aider la Résistance à sauver la France.
Jeu pour adultes et ados. Tarif 5 € par personne.
Inscription dans la limite des places disponibles uniquement par tél 06 89 29 94 66 ou par mail afrbainville@free.fr afin de déterminer le jour et le créneau horaire qui vous conviendra le samedi 20 septembre de 14h à 18h et le dimanche 21 septembre de 9h30 à 17h30.

Organisé par : Familles Rurales, RDV à Bainville, BAINVILLE MADON, GrandEst



Eglise de BAINVILLE sur MADON
vendredi 16 mai à 20 heures 30
CONCERT



Mairie : Horaires d'ouverture

Ouverture au public

Lundi :	16h30 - 18h30
Mardi :	9h30 - 11h30
Mercredi :	16h30 - 18h30
Vendredi :	9h30 - 11h30



Permanences téléphoniques :

du lundi au vendredi.

De 10h à 11h45 et de 14h à 15h30
au 03 83 47 07 42

Coordonnées



Maire

maire@bainvillesurmadon.com

Mairie

Tél : 03.83.47.07.42

secretariat@bainvillesurmadon.com

Ecole

Tél : 03.83.34.70.46

ce.0540205E@ac-nancy-metz.fr

Garderie / Periscolaire / Bainviloups

Tél : 03.83.47.94.50

periscolaire@bainvillesurmadon.com

Commandes groupées



La municipalité a encore choisi de pérenniser le système de **commande groupée de fioul** en partenariat avec la commune de Viterne. Ce dispositif permet aux Bainvillois d'acquérir, à un tarif négocié, un fioul de qualité.

La municipalité souhaite également s'engager dans une démarche de développement durable grâce à la commande groupée de pellets, mode de production d'énergie économique et moderne. Tout comme la commande de fioul, vous avez la possibilité d'**acquérir des sacs de pellets de qualité DIN+**, à tarif négocié.

Affouages : La mairie organise chaque année les affouages. (Vente de lots de morceaux de bois de chauffage).

→ **Formulaires disponibles en Mairie**

Associations

Familles Rurales

Présidente : Mme BRONNER

03.83.47.30.49 / 06.89.29.94.66

afrbainville@free.fr

<http://www.afrbainville.fr>

RDV Bainville

Président : M. BALERET

03.83.47.95.47 / 06.63.03.51.67

sfbaleret@gmail.com

USVM

Président : M. DUPONT

03.83.47.94.14

Art et Sport Bainville

Présidente : Mme JEANNELLE

03 83 47 33 33 (après 18 h)

dom.jeannelle@wanadoo.fr

Para2M - Élève-toi et vole !

Président : M. REMY

contact@para2m.fr

www.para2m.fr

Services communaux



Bon calcaire (Gratuit selon modalités)

Location de la salle des fêtes

Location Table et Chaises

→ Formulaires en Mairie et sur internet.

Présidents d'associations ?

N'hésitez pas à nous contacter.



Médiathèque de Bainville-sur-Madon

120 rue Jacques Callot

54550 Bainville-sur-Madon

Tél : 03 83 52 38 97

Plan d'accès

bib-bainville@cc-mosellemadon.fr

Horaires d'ouverture :

- Samedi de 10h - 12h

(Horaires variables durant les vacances scolaires)

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026

Du 1^{er} janvier au 12 juin 2026

!! Changements au 15 juin



EMBALLAGES RECYCLABLES

Collecte toutes les semaines

Présentez vos sacs ou bacs, lorsqu'ils sont pleins,
➤ la veille à partir de 19h ➤ à proximité du passage du camion.

Lundi

Bainville-sur-Madon
Maizières
Marthemont
Pierreville
Pont-Saint-Vincent
Pulligny
Thélod
Xeulley

Mercredi

Chaligny
Chavigny
Maron
Neuves-Maisons
Sexey-aux-Forges

Vendredi *

Flavigny-sur-Moselle
Frolois
Méréville
Messein
Richardménil
Viterne

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés

* Sauf le 1^{er} mai ➤ collecte le lundi 4 mai

➤ Récupérez vos sacs éco-tri auprès de la mairie de votre commune ou au siège de la communauté de communes Moselle et Madon.

➤ Les cartons de livraison, d'électroménager ou de mobilier, volumineux (taille supérieure à une boîte à chaussures) sont à déposer en déchetterie.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte toutes les 2 semaines

- Présentez vos bacs ou sacs bordeaux, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h.
- Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir.

Lundi

Maizières
Viterne

12 et 26 janvier
9 et 23 février
9 et 23 mars
6* et 20 avril
4 et 18 mai
1^{er} juin

Mardi

Bainville-sur-Madon
Neuves-Maisons

13 et 27 janvier
10 et 24 février
10 et 24 mars
7 et 21 avril
5 et 19 mai
2 juin

Jeudi

Chaligny
Chavigny
Pont-Saint-Vincent

1^{er}*, 15 et 29 janvier
12 et 26 février
12 et 26 mars
9 et 23 avril
7 et 21 mai
4 juin

Lundi

Marthemont
Pierreville
Thélod
Xeulley

5 et 19 janvier
2 et 16 février
2, 16 et 30 mars
13 et 27 avril
11 et 25* mai
8 juin

Mardi

Frolois
Maron
Richardménil
Sexey-aux-Forges

6 et 20 janvier
3 et 17 février
3, 17 et 31 mars
14 et 28 avril
12 et 26 mai
9 juin

Jeudi

Flavigny-sur-Moselle
Méréville
Messein
Pulligny

8 et 22 janvier
5 et 19 février
5 et 19 mars
2, 16 et 30 avril
14* et 28 mai
11 juin

*Pas de collecte les jours fériés ➤ collecte le lendemain du jour férié



712, rue Nicolas Cugnot 54230 Neuves-Maisons



secretariat@covalom.fr - 03.54.95.62.41

Horaires standard téléphonique :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h30 & 13h30-16h30

Mardi : 8h30-12h30



SUIVEZ-NOUS sur Facebook !

COVALOM - SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

Infos Tri



Actualités



Astuces



Animations



Georges Barré

Un livre sur les familles de Bainville-sur-Madon

L'Association "Familles de nos Villages" vient de sortir un livre de 356 pages sur les familles de Bainville-sur-Madon. Il se compose d'un historique et des noms des habitants du village, de 1681 à 1949, avec leurs dates de naissance, de mariage et de décès.

Pour vous faire une idée de son contenu, un exemplaire est consultable en mairie et vous pouvez aussi l'acquérir directement auprès de l'association au prix de 42 euros :

Association "Familles de nos Villages"

3 rue de Chenevières 54450 Bénaménil

Tél : 03 83 71 10 41 - Email : benamich54@gmail.com

<http://famillesdenosvillages.chez-alice.fr>



Les Familles de Bainville-sur-Madon

1681 – 1949



*Par Christiane Licourt, Jacqueline Doizenet, Georgette Roussel
Familles de nos villages*

Une mutuelle associative



partenaire de Groupe Mansuy Assurances



BAINVILLE
SUR
MADON

MUTUELLE ASSOCIATIVE DE MOSELLE ET MADON

Ouverte à tous les habitants du territoire

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

+ Les permanences



À LA MAIRIE DE BAINVILLE SUR MADON

124 BIS RUE JACQUES CALLOT
54550 BAINVILLE SUR MADON



MARDI 10 MARS 2026

MARDI 12 MAI 2026

MARDI 9 JUIN 2026

MARDI 28 JUILLET 2026

• DE 9H À 12H



SOLIDAIRE

Ouverte à tous :
sans condition d'âge,
de revenu ou de statut



LOCALE

Exclusivement
réservée aux
habitants



ÉCONOMIQUE

Jusqu'à 40% moins chère
qu'une mutuelle individuelle

En savoir +



VOTRE
CONSEILLER
LOCAL

Arnaud BLONDE

📞 03 29 84 79 99

✉ contact@mutuaplus.fr

www.mutuaplus.com

Mutua+ est partenaire de Groupe Mansuy Assurances

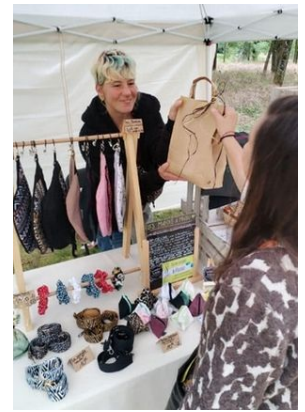
MUTUAPLUS - 3, avenue du Colonel Driant - 55100 Verdun - Association à but non lucratif - Régie par la Loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.
Association n° W553002848 - Tél. : 0329847999 - contact@mutuaplus.fr

Des producteurs à la salle des fêtes !



Les vendredis 4 avril et 3 octobre 2025, la commune de Bainville-sur-Madon a encore accueilli le marché tournant des producteurs de la CCMM, de 17h à 20h.

Encore un franc succès.. c'est pour cela que les producteurs reviendront le vendredi 5 juin 2026.



Tél. 03 83 47 04 10

Carrosserie ROSSION



sebastien.gehin@carrosserierossion.fr

Carrosserie Rossion

205 rue Pasteur

54230 NEUVES-MAISONS

Du lundi au jeudi : 8H à 12H // 13H30 à 18H30

Vendredi : 8H à 12H // 13H30 à 18H00

Samedi : 8H à 12H

Un projet de **construction**
ou de **rénovation** ...
... Besoin de **matériaux**
Devis clairs et **précis** ...

Catherine, Sylviane,
Franck, Alain,
David et Lucas,



A très bientôt
dans notre agence

BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON
GERMAT CUSSENOT

une équipe pour
vous guider
vous conseiller,
vous servir,
vous livrer !

54990 XEUILLEY
101, route de Vézelize
☎ : 03 83 25 74 28
✉ : xeuilly@germat.fr



Retrouvez nos actualités sur www.germat.fr [f](https://www.facebook.com/germat) [i](https://www.instagram.com/germat) germat@germat.fr

OUVERT
À TOUS



Handwriting practice area consisting of 20 horizontal lines.

La parole aux élus de la liste d'opposition

Conformément à la loi, cet encadré est réservé
à l'expression des élus de l'opposition.

Malgré nos sollicitations, nous n'avons pas reçu
de réponse de leur part.

L'équipe municipale.



Résidence Marguerite

RÉSIDENCE SERVICES POUR SENIORS

34 appartements équipés à louer de **33m² à 85m²**

T1, T2 ou T3 avec balcon ou jardin

sur **8000m²** de terrain dans un cadre champêtre

À 20 min de Nancy et Toul • 5 min de Neuves-Maisons et Ludres • 10 min des zones commerciales

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION

 06 74 32 99 62

www.residencemarguerite.fr

VENTE - ACHAT - ESTIMATION

Avis Clients



Elodie MILLER
Votre spécialiste en immobilier

06 10 26 61 52



www.safti.fr/votre-conseiller-safti/elodie-miller